

Rosaire, allons acclamer Jésus-Hostie, reconnaître sa royauté divine, supplier pour les malades, les affligés et les pécheurs ; puis allons, avec courage, reprendre notre tâche quotidienne, soyons doux, vertueux et patients, armons-nous pour le combat ! car si notre pèlerinage de dévotion est terminé, cet autre pèlerinage de la terre au ciel ne l'est pas encore et il nous faudra peut-être fournir une longue route avant d'arriver au port.

AMAND.

* * *

Des *sables antiques* ! !, Dieu sait si nous en avons ! Il en restera toujours assez pour ceux qui trouvent un charme à y enfoncer leur *pied las*. Mais les *longues herbes jaunies*, non seulement *par la bise automnale*, mais surtout par les ardeurs de Juillet, elles vont disparaître et se muer en gazon tendre et toujours frais.

Il en poussera encore quelques-unes sur le terrain du *Chemin de la Croix*, car nous avons l'intention d'y conserver la *belle nature primitive et sauvage*. Mais, même là, le terrain va se laisser nourrir peu à peu d'un élément plus substantiel et, tout en restant le terrain où le *pèlerin pose le pied en hésitant*, il sera moins prodigue d'*herbes longues et fines et de sable surchauffé par les rayons du soleil*.

Que va-t-il donc rester d'*antique* au Cap de la Madeleine ?

Avant tout et surtout le *Sanctuaire* qui, en mai 1914, fêtera le *deux-centième* anniversaire de sa naissance. En raison de la circonstance voici, encore une fois, le texte de Mgr de St Vallier.

"Nous, Jean, Evêque de Québec, durant le cours de la visite que nous avons faite en la paroisse Sainte Magdeleine du Cap, après avoir examiné les comptes ci-dessus transcrits, nous les avons alloués et approuvés et ordonné qu'à l'avenir ils seront rendus plus exactement à la fin de chaque année et signés par le Curé et les Marguilliers tant anciens que nouveaux.

De plus, Nous avons déclaré aux habitants à la fin de notre prédication que notre intention était qu'ils fissent paraître leur zèle en travail-